



GRUPE vyv



Institut de Formation d'Aides-Soignants MGEN

Certifié par le ministère de la Santé et de la Prévention - RNCP39923

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES

DE SELECTION 2026/2027

Formation Aides-Soignants(e)

Nombre de places disponibles : 30

dont 6 réservées aux ASH/ASHQ (Art. 11)

CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation
Sans condition de diplôme

VOIES D'ACCES A LA FORMATION

VOIE 1

Sélection sur dossier et entretien en fonction des attendus

Tous les candidats ont la même modalité de sélection y-compris les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'un titre professionnel :

DEA, DEAP, DEAES, DEAMP, CAFAMP, DEAVS, MCAD, CAFAD, TPAVF, TPASMS, diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM)

et les personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel ASSP et SAPAT.

VOIE 2

Accès direct sur décision du directeur de l'institut de formation pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière et les agents de service sous conditions.

VOIE 3

Accès direct pour les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage.

Non proposée par l'IFAS MGEN

VOIE 4

Accès direct post VAE (acquis de l'expérience professionnelle) partielle ou totale.

En fonction de votre voie d'accès à la formation, veuillez compléter et nous retourner

Votre dossier ainsi que la fiche d'inscription

**par voie postale (cachet de la poste faisant foi)
ou dépôt à l'IFAS MGEN exclusivement**

SELECTION – VOIE 1

Sur dossier et entretien.

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation aide-soignante, selon des barèmes établis au niveau régional.

Le jury est composé d'un binôme d'évaluateurs :

- 1 formateur infirmier ou cadre de santé dans un institut de formation paramédical ;
- 1 aide-soignant en activité professionnelle ou ayant cessé son activité professionnelle depuis moins d'un an.

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note totale d'au moins 10/20 permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection selon son choix.

CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

Dans l'ordre indiqué ci-dessous :

1. Copie de votre pièce d'identité
2. Une lettre de motivation
3. Votre curriculum vitae
4. Un document manuscrit de 2 pages maximum relatant au choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation

Selon votre situation :

- Copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français
- Copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale
- Copie des attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandation de(s) l'employeur(s)
- Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

Pour les ressortissants étrangers :

- Votre titre de séjour valide à l'entrée en formation
- Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.

INFORMATIONS GENERALES – Voie 1

Un courriel de confirmation de réception d'inscription sera adressé à chaque candidat ayant adressé son dossier par voie postale.

Chaque candidat recevra une convocation à son entretien qui se déroulera à l'IFAS MGEN de la Verrière (13 avenue de Montfort 78320 La Verrière).

Lors de l'entretien, le candidat devra présenter :

- Une pièce d'identité en cours de validité (pour les candidats hors union européenne : passeport avec visa/titre de séjour)
- Sa convocation.

Chaque candidat sera informé individuellement par courrier et/ou par courrier électronique de ses résultats.

Accessibilité handicap : si vous bénéficiez d'un aménagement spécifique, veuillez contacter ifas@mgen.fr
Un justificatif sera à fournir dans votre courriel.

Le dossier d'inscription doit impérativement être retourné
Au plus tard pour le mardi 10 juin 2026 (cachet de la poste faisant foi) à :

IFAS MGEN La Verrière
13 Avenue de Montfort – CS 70444
78322 Le Mesnil Saint Denis Cedex

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS – Voie 1

- Période d'inscription : lundi 23 mars 2026 au mercredi 10 juin 2026
- Clôture des inscriptions : mercredi 10 juin 2026
- Entretiens : entre le lundi 4 mai et le vendredi 19 juin 2026
- Affichage des résultats : mercredi 24 juin 2026 à 14h00
- Confirmation des candidats auprès des IFAS : au plus tard le 3 juillet 2026
- Rentrée : **lundi 24 août 2026**

SELECTION VOIE 2 : ASH / ASHQ sous conditions

- En justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

OU

- En justifiant à la fois du suivi de la formation continue de 70 heures relatives à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS – Voie 2

- Clôture des inscriptions : mercredi 10 juin 2026
- Affichage des résultats : mercredi 24 juin 2026 à 14h00
- Confirmation des candidats auprès des IFAS : au plus tard le 3 juillet 2026
- Rentrée : lundi 24 août 2026

VOIE 3 : Apprentissage

Non proposé par l'IFAS MGEN

VOIE 4 : POST VAE

Accès direct post VAE (acquis de l'expérience professionnelle) partielle ou totale.

Vous ne devez pas vous inscrire à la sélection d'entrée en IFAS, vous devez nous faire parvenir votre demande par courrier, pour l'étude de votre dossier, accompagnée des documents suivants :

- Lettre de motivation
- CV
- Courrier de notification de résultats de la VAE.

A savoir : La Région Ile de France ne prend pas en charge le coût de la Formation des candidats post VAE.



Agrafer une photo

FICHE D'INSCRIPTION - IFAS MGEN de La Verrière

NOM : _____

NOM D'EPOUSE : _____

PRENOM : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Dépt : _____

Nationalité : _____ Sexe : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

: _____ : _____ : _____

STATUT DU CANDIDAT A LA DATE DE L'INSCRIPTION (mentions obligatoires)

LYCEEN ou ETUDIANT : OUI NON

Diplômes obtenus : _____

SALARIE : OUI NON Secteur public Secteur privé

CDI CDD

Nom et adresse de l'employeur : _____

Vous avez effectué une demande de CPF auprès de votre employeur : OUI NON

DEMANDEUR D'EMPLOI : OUI NON

Numéro Identifiant France Travail (obligatoire) :

- Etes-vous bénéficiaire de l'ARE ? OUI NON
- Etes-vous bénéficiaire du RSA ? OUI NON
- Etes-vous bénéficiaire d'un contrat aidé ? OUI NON
- Etes-vous inscrit(e) à la mission locale OUI NON Date d'inscription : _____

Merci de fournir les pièces justificatives (attestation France Travail, attestation de périodes, attestation de catégorie de demandeur d'emploi etc.)

AUTRE SITUATION, LAQUELLE : _____

Vous êtes en situation d'handicap et souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé OUI NON

CHOIX DU CURSUS

Je m'inscris à la formation aide-soignant

Cochez la case correspondante :

FORMATION EN CURSUS COMPLET

FORMATION EN CURSUS PARTIEL

Pour bénéficier de la formation en cursus partiel il faut être titulaire des diplômes ci-dessous, merci de cocher la case correspondante à votre situation

Diplômes donnant droit à des équivalences, des dispenses et des allègements :

Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social 2016*

* Les titulaires du DEAVS, CAFAD, MCAD, DEAMP ou CAFAMP sont titulaires de droit du DEAES 2016

Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social 2021

Les titulaires du BAC professionnel ASSP 2011

Les titulaires du BAC professionnel ASSP 2022

Les titulaires du BAC professionnel SAPAT 2011

Les titulaires du BAC professionnel SAPAT 2022

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture 2006

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture 2021

Diplôme d'Etat d'Ambulancier 2006

Diplôme d'Etat d'Ambulancier 2022

Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale

Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles

Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social

DIFFUSION INTERNET

J'accepte la diffusion de mon nom sur Internet

Oui

Non

J'ai bien noté que tout dossier incomplet et/ou reçu après la date butoir ne sera pas recevable.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A _____ Le _____ Signature du candidat :